AIDE-MÉMOIRE EN CAS DE BRIS D'INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES / SERVICES PUBLICS

RECOMMANDATIONS ET RAPPELS IMPORTANTS EN CAS DE BRIS

L'Association Québécoise des Entrepreneurs en Infrastructure (AQEI) propose gracieusement à ses membres, un aide-mémoire à utiliser en cas de bris d'infrastructures souterraines / services publics. Les convocations à la Régie du bâtiment ou devant les instances judiciaires peuvent survenir plusieurs mois, voire plusieurs années après un bris. Il est important et essentiel pour l'entrepreneur de constituer sa preuve de façon contemporaine à l'événement et de la conserver précieusement. Cet aide-mémoire répertorie les principaux éléments de preuve auxquels les tribunaux font référence dans les jugements. Pour tout autre ajout ou amélioration, n'hésitez pas à en faire part à l'AQEI.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ ET DE NON-REPRODUCTION:

L'Association Québécoise des Entrepreneurs en Infrastructure (AQEI) ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions qui auraient pu se glisser dans le présent document. Il est interdit de reproduire en tout ou en partie le contenu de cette présentation sans l'autorisation expresse et écrite de l'AQEI.

La personne en autorité* sur le chantier (ou un travailleur présent) doit immédiatement communiquer avec le 911

*La personne en autorité est :

- a) habituellement, le surintendant ou le contremaître de l'entreprise;
- b) la <u>seule autorisée</u> à discuter avec les représentants des propriétaires d'infrastructures souterraines et/ou les services d'urgence;

et doit:

- ✓ assurer la sécurité des lieux et faire en sorte que personne ne s'approche du bris (sauf le personnel d'urgence dûment qualifié);
- ✓ aviser immédiatement son employeur;
- √ dès que les lieux sont sécurisés, prendre le plus de photographies et/ou vidéos possibles avant que les lieux ne soient modifiés par des travaux d'urgence;
- ✓ compléter immédiatement et obligatoirement les deux pages intérieures du présent document;
- ✓ prendre en note le nom et les coordonnées complètes de tous les représentants des propriétaires d'infrastructures souterraines présents sur les lieux (truc : demander leurs cartes d'affaires);
- ✓ transmettre le présent aide-mémoire dûment complété à l'administration de l'entreprise;

Les travailleurs présents et impliqués sur le chantier doivent :

- a) immédiatement aviser la personne en autorité de la survenance d'un bris (si cette personne n'est pas sur les lieux au moment de l'incident);
- b) se référer à la personne en autorité et;
- c) référer les représentants des propriétaires d'infrastructures souterraines et/ou les services d'urgence à la personne en autorité;

Lors d'un bris, il peut y avoir des représentants des propriétaires d'infrastructures souterraines qui se déplacent pour constater l'état des lieux et prendre la version des faits des témoins. Il est à votre discrétion de discuter avec eux, mais sachez que votre témoignage pourrait servir en preuve au moment d'un procès. Les représentants des propriétaires d'infrastructures souterraines pourraient même vous demander de signer une déclaration écrite des faits, avant de le faire, nous vous suggérons de vous référer à vos dirigeants et à la politique de votre entreprise établie en ce sens.



Date du bris: JJ / MM / AAAA	Date de la première demande de localisation :			
Heure du bris : HH : MM	JJ / MM / AAAA			
	Date de la réception du rapport de localisation :			
# de référence du projet :	JJ / MM / AAAA			
Adresse du projet :	Dates des demandes subséquentes faites pour le même projet:			
	JJ / MM / AAAA JJ / MM / AAAA			
	JJ / MM / AAAA JJ / MM / AAAA			
	Date de la réception des rapports subséquents :			
Représentants des propriétaires d'infrastructures rencontrés :	JJ / MM / AAAA JJ / MM / AAAA			
(Nom, fonction, compagnie)	JJ / MM / AAAA JJ / MM / AAAA			
	Quel type de marquage avait été effectué lors de la localisation?			
	☐ Drapeau / Fanion			
	☐ Peinture ☐ Piquet			
·	☐ Piquet ☐ Aucun			
	Autre:			
Quelles étaient les conditions climatiques au moment du bris? ☐ Ensoleillé	Est-ce que le marquage était encore visible au moment du bris?			
☐ Nuageux				
☐ Pluie	Est-ce que des mesures spéciales avaient été prises pour			
□ Neige	protéger les infrastructures? Si oui, lesquelles :			
□ Verglas	proteger les initustructures. Si oui, lesquelles .			
□ Autre :				
Danie wielden eide eile eile eile eile eile eile eile				
Dans quel type de sol se déroulaient les travaux? Roc				
☐ Argile-sable				
☐ Gravier	Quel était l'état de la conduite souterraine avant le bris?			
□ Silt	Veuillez expliquer :			
☐ Argile				
□ Sable				
☐ Tourbière				
□ Autre :				
COMMENT LE BRIS	S EST-IL SURVENU?			





Avant le début des travaux					
□ oui	□ NON	Est-ce qu'il y a des témoins du bris? Si oui, veuillez les nommer :			
□ oui	□ NON	Avant d'entreprendre les travaux, est-ce que l'opérateur avait pris connaissance du plan de localisation?			
□ oui	□ NON	Avant d'entreprendre les travaux, est-ce que les travailleurs avaient été informés des mesures spécifiques à prendre pour réaliser les travaux à proximité des infrastructures souterraines?			
Au mor	nent du b	ris et sur le chantier			
□ oui	□ NON	Aviez-vous une copie du plan de localisation sur le chantier?			
	Quell	e version du plan de localisation aviez-vous entre les mains (date, numéro de référence)?			
	Date	: JJ / MM / AAAA No de réf. :			
	□ NON	Au moment du bris, est-ce que l'opérateur avait une copie du plan de localisation en sa possession?			
Localisa	<u>ition</u>				
□ oui	□ NON	Est-ce que le plan de localisation transmis correspondait à la demande de localisation initiale?			
□ oui	□ NON	Est-ce que le bris est survenu à l'intérieur de la zone localisée?			
□ oui	□ NON	Est-ce que la conduite se trouvait au même endroit qu'au plan de localisation?			
□ oui	□ NON	Est-ce que le plan de localisation qui vous a été transmis comprenait la profondeur des infrastructures souterraines (Cote Z)?			
□ oui	□ NON	L'aviez-vous demandée?			
□ oui	□ NON	Avez-vous mesuré de façon précise le positionnement exact (profondeur, longueur, largeur) de l'infrastructure endommagée?			
□ oui	□ NON	Serait-il pertinent de retenir les services d'un arpenteur-géomètre pour faire établir précisément l'emplacement des infrastructures endommagées?			
Photog	raphies et	/ou vidéos des lieux (N'OUBLIEZ PAS DE REMETTRE LES PHOTOGRAPHIES/VIDÉOS PRISES À L'ADMINISTRATION)			
□ oui	□ NON	Est-ce que des photographies et/ou vidéos des lieux ont été prises?			
□ oui	□ NON	Avez-vous pris des photographies et/ou vidéos des lieux environnants (boîte de jonction, panneaux d'avertissements)?			
□ oui	□ NON	Sur les photos et/ou vidéos, peut-on se référer à une unité de mesure (règle)?			
П ош	□ NON	Est-ce que les services d'urgence ont été contactés?			
_ 00.		Si oui, à quelle heure? HH : MM			
		si sun, a quene neure.			
□ oui	□ NON	Est-ce que des représentants des propriétaires d'infrastructures souterraines endommagées ont été contactés?			
		Si oui, à quelle heure? <u>HH : MM</u>			
		À quelle heure sont-ils arrivés sur les lieux? HH : MM			
	□ NON	A-t-il été nécessaire de procéder à une évacuation?			
		☐ Résidents ☐ Circulation (arrêt) ☐ Autre :			
□ oui	□ NON	A-t-il été nécessaire de procéder à des travaux d'urgence?			
		Qui a procédé à ces travaux d'urgence?			
		Combien de temps a été nécessaire aux travaux d'urgence? HH : MM			
		Combien de temps a été nécessaire pour les travaux de réparation? HH : MM			
		complete de temps à été nécessaire pour les travaux de réparation.			
	□ NON	Est-ce que vos travailleurs ont pu être réaffectés à d'autres activités durant les travaux d'urgence et/ou réparations?			
		□ en partie □ perte de temps estimée : HH : MM			
□ oui	□ NON	Est-ce qu'une demande d'évaluation des coûts a été faite auprès du ou des propriétaires d'infrastructures souterraines concernées avant de procéder aux réparations?			



Rempli par :



Date:

JJ / MM / AAAA

DESCRIPTION DES DOMMAGES				
CROQUIS				



Rempli par : ___



_____ Date : _____ / _ MM / AAAA

IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'ŒUVRE		IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Nom de l'entrenvise :		Nom de l'entroprise :
Nom de l'entreprise : Nom de l'opérateur :		Nom de l'entreprise : Nom de l'opérateur :
Nom des employés impliqués/témoins :	<u> </u>	Nom des employés impliqués/témoins :
IDENTIFICATION DU SOUS-TRAITANT EN EXCAVA	□ NON	IDENTIFICATION DES AUTRES SOUS-TRAITANTS (bordure, pavage, clôture, aménagement) Nom de l'entreprise :
Nom de l'entreprise :		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Nom de l'opérateur :		Nom des employés impliqués/témoins :
Nom des employés impliqués/témoins :		
		Nom de l'entreprise :
Ce contrat de sous-traitance était-il octroyé à <u>l'heure</u> ?	— NON □	Nom des employés impliqués/témoins :
Si oui, était-ce avec les services d'un opérateur?	II □ NON	
Nom de l'entreprise :		
Nom de l'opérateur :		Nom de l'entreprise :
Nom des employés impliqués/témoins :		Nom des employés impliqués/témoins :
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE QUI A EFFECT	<u> </u>	COMPAGNIES D'INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES IMPLIQUÉES
TRAVAUX DE LOCALISATION		(Quel type d'infrastructure a été endommagé?)
Nom de l'autronice :		☐ Bell ☐ Société Gaz Métropolitain
Nom de l'entreprise : Nom des employés impliqués/témoins :		☐ Vidéotron ☐ Hydro-Québec
Nom des employes impliques/ternoms .	<u></u>	Gazifère CSEM Autres:
Date de réception du formulaire rempli suite au bris : <u>JJ</u>	/ MM /	AAAA
☐ OUI ☐ NON Est-ce que toutes les sections ont é	té complétées p	par le contremaitre? Si non, veuillez les compléter.
☐ OUI ☐ NON Est-ce que toutes les informations	complétées par	la personne en autorité au chantier sont exactes?
Nom du chargé de projet affecté à	ce contrat :	
□ OUI □ NON Est-ce que la personne en autorité	au chantier vou	s a remis les photographies et/ou vidéos prises lors de l'incident?
Où seront-elles sauvegardées?		
		-ce que votre entreprise aurait intérêt à déclarer la présente situation à vo
Date de l'envoi de la déclaration :	JJ / MM	/ AAAA
		e (vous-même ou votre assureur) aurait intérêt à aviser formellement :
☐ le sous-traitant impliqué et/ou ses assurances;		propriétaire d'infrastructure souterraine impliqué;
le locateur de machinerie et/ou ses assurances;		ocalisateur;
le locateur de main-d'œuvre et/ou ses assurances; le locateur de main-d'œuvre et/ou ses assurances; le propriétaire des lieux (ex : municipalité);		
☐ le donneur d'ouvrage;	•	re partie :
☐ la firme d'ingénierie et/ou d'architecture;	aut	re partie :
Rempli par :		Date : JJ / MM / AAAA



